

La création d'un réseau

L'exemple du Réseau arbres tropicaux

*d'après l'intervention de Claire VIGNON **

Créé en avril 1987 par le Ministère français de la coopération et du développement, le Réseau arbres tropicaux (R.A.T.) a un triple objectif :

Créer :

- un outil de **diffusion** de la pensée et des activités du Ministère,
- un outil de **communication** entre les acteurs de terrain, français et étrangers, pour **informer** sur les actions engagées par les projets,
- un outil de réflexion et une **force de proposition** des politiques et actions pour les autorités responsables (le Ministère).

Ce réseau a actuellement 3 000 membres (acteurs de terrain) qui travaillent dans le domaine de la foresterie tropicale. Ceux-ci s'intéressent tous au rôle et à l'avenir de l'arbre et des forêts dans le développement économique, social et culturel des pays tropicaux.

Le réseau fonctionne autour d'une structure d'animation et d'organisation. Elle se compose d'un président, d'un comité technique (44 personnes, instance de régulation du réseau) et d'un secrétariat technique (exécutif, organe central du réseau en tant que structure permanente).

Le secrétariat technique a plusieurs fonctions :

- tenue du fichier des membres,
- assurer la liaison entre les membres,
- assurer un service questions-réponses en matière technique,
- organiser les réunions du Comité technique et des groupes de travail,
- mettre en place les outils d'information et de communication (bulletins, rencontres, voyages d'études, colloques, etc.).

* à l'époque à l'Association Sylva
21 rue Paul Bert - 94130 Nogent sur
Mame

Il recense, centralise, traite puis diffuse les informations. Un lien entre les membres est en effet indispensable pour le bon fonctionnement d'un réseau. Le bulletin de liaison est ainsi l'outil essentiel de communication.

Les activités du réseau sont l'édition et le routage principalement, puis la mise en place de groupes de travail (agroforesterie, politiques et économies forestières, etc.), la réalisation d'études et de bilans, évalua-

tions et enfin les actions de formation.

La présentation par Claire Vignon de la création du Réseau arbres tropicaux a permis aux participants de ce groupe de travail de mieux cerner les objectifs, les enjeux et les contraintes d'un réseau international. Alors que le manque d'information et de communication pénalise la forêt méditerranéenne, cette expérience de réseau pour la forêt tropicale paraît intéressante, et rejoint la réflexion du groupe.

Créer un réseau

* Définition du Réseau :

Ensemble de personnes qui sont en liaison en vue d'une action commune.
Ensemble de moyens par lesquels les membres d'un groupe communiquent entre eux.

* Éléments indispensables à réunir pour constituer un Réseau :

- 1- Des personnes qui ont quelque chose en commun (un centre d'intérêt, une action, un objectif...).
- 2- Un objectif / action / idée commune.
- 3- Une structure qui fédère et anime.
- 4- Un outil de liaison entre les membres.
- 5- Un financement.
- 6- Des activités.

Principes d'animation d'un réseau

1- Identification des membres

- Les recenser.
- Les connaître : questionnaire d'identification.
- Choisir des individus plutôt que des organismes.
- Bien gérer et tenir à jour le fichier : nécessité d'une gestion informatique.
- Identifier leurs attentes, leur intérêt à participer au réseau.
- Solliciter constamment cette participation.

2- Qualité du bulletin

- Sérieux des informations.
 - Qualité de présentation.
 - Personnalisation du bulletin, le rendre dynamique, attrayant, animé.
- Donner aux membres l'envie de le lire et d'y participer.

3- Diffusion

- Régularité des parutions.
- Envois directs aux membres, sans passer par les Administrations ou les M.A.C.

4- Travail de terrain

- Animer un réseau ne peut se faire en restant dans un bureau.
Nécessité d'aller sur place pour :
- Collecter l'information.
 - Connaître les membres et les solliciter.
 - Mettre en place des antennes locales.
 - Organiser des rencontres pour que les gens se connaissent.